



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

PROCÈS-VERBAL

Conseil de l'Université • CDU-240921

298^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

CDU-240921 (A)

Le 21 septembre 2024

de 8 h 30 à 10 h 25

Pavillon Simon-Larouche, Salle PSL-105

Campus d'Edmundston

Réunion annuelle



CDU-240921 (A)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

298^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 21 septembre 2024

de 8 h 30 à 10 h 35

Pavillon Simon-Larouche, Salle PSL-105
Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Bruno Roy	Sud-Est
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Eddie Rutanga	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)
Don Bélanger	Nord-Ouest	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Nathalie Brideau	Nord-Est	Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles	U de M
Morel Caissie	Nord-Ouest	Gabriel Cormier, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Pierre Philippe Ferguson, vice- recteur par intérim	Shippagan
Denise Frenette	Sud-Est	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Julie Thériault Marquis	Observatrice
Louise Imbeault	Chancelière	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M
Jonathan Landry	Extérieur des régions		
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)		
Alexandre Levesque	Étudiant (Moncton)		
Denis Mallet président	Nord-Est		
Yan Loïc Njaha	Étudiant (Edmundston)		
Isabelle Paulin	Nord-Est		
Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M		

Personnes excusées : Lamia Bettira, Diane Carey, Isabelle Dasylva-Gill, Sébastien Dupuis et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION	4
1.1. RECONNAISSANCE – TERRITOIRES AUTOCHTONES.....	4
1.2. BIENVENUE AU NOUVEAU VICE-RECTEUR PAR INTÉRIM DU CAMPUS DE SHIPPAGAN.....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CDU-230923.....	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
7.1. AUTRES.....	5
8. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023-2024.....	5
9. INDICATEURS DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE L'UNIVERSITÉ	7
10. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS	7
10.1. COMITÉ D'AUDIT	7
10.2. COMITÉ DE GOUVERNANCE	7
10.3. COMITÉ DE FINANCE	7
10.4. COMITÉ DE PLACEMENT	8
11. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	8
12. AFFAIRES NOUVELLES.....	10
13. CLÔTURE	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENTS.....	11
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : États financiers de l'Université de Moncton 2023-2024	
DOCUMENT C : Indicateurs de la santé financière (2022-2023, 2023-2024)	
DOCUMENT D : Rapport annuel du Comité d'audit	
DOCUMENT E : Rapport annuel du Comité de gouvernance	
DOCUMENT F : Rapport annuel du Comité de finance	
DOCUMENT G : Rapport annuel du Comité de placement	
DOCUMENT H : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CDU-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

8 h 30 : Le président du Conseil de l'Université (CDU), Denis Mallet, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Les personnes excusées sont Lamia Bettira, Diane Carey, Isabelle Dasylva-Gill, Sébastien Dupuis et Terry Richardson.

1.1. Reconnaissance – Territoires autochtones

Le président procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones.

L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

1.2. Bienvenue au nouveau vice-recteur par intérim du campus de Shippagan

Le président souhaite la bienvenue à M. Pierre Philippe Ferguson, nouveau vice-recteur par intérim du campus de Shippagan.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le Conseil se recueille pour reconnaître le départ de gens qui ont marqué de leur présence le rayonnement de l'Université.

Personnes étudiantes

- ❖ Nathan Plourde-Hébert
- ❖ Brooke-Lyn Thibodeau

Membre du personnel

- ❖ Denise Merkle

Membre du personnel à la retraite

- ❖ Alma Arsenault
- ❖ Jeanne d'Arc Arsenault
- ❖ Pierre Arsenault
- ❖ Normand Caissie
- ❖ Émile Collette
- ❖ Ahmed Ben-Hassine
- ❖ Albert Levesque
- ❖ Gérald Melanson
- ❖ Brian Newbold
- ❖ Pierre Patenaude
- ❖ Thu Pham Gia

Docteur d'honneur et ancien gouverneur

- ❖ Alvery (Bill) Ferguson

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 13 septembre 2024 accompagné d'un projet d'ordre du jour. La réunion

est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que le droit de présence a été vérifié et que tout est en règle.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 01A-CDU-240921

François Daigle, appuyé par Mireille Vautour, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
CDU-230923**

R : 02A-CDU-240921

Hélène Albert, appuyée par Jonathan Landry, propose :

« Que le procès-verbal de l'assemblée annuelle CDU-230923 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02A **unanime** **ADOPTÉE**

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7.1. Autres

Aucun point n'est discuté.

8. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023-2024

Voir le Document B

Invitées : Stéphanie Cormier, auditrice externe – Grant Thornton
Ginette Thériault, directrice du Service des finances

Fonds de fonctionnement général au 30 avril 2024

Le VRARH rappelle que les états financiers sont préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Il indique que l'exercice est un bilan de tous les actifs et les passifs de l'institution. Les états financiers comprennent les fonds suivants : le fonds de fonctionnement général, le fonds de recherche subventionnée, le fonds de fiducie, le fonds de dotation et le fonds d'immobilisation.

Au 30 avril 2024, l'état des résultats indique que les produits s'élèvent à près de 200 M\$ alors que les charges sont de l'ordre de 186,9 M\$. La variation s'élève à près de 13,1 M\$. Le VRARH explique que la principale raison de cette variation est l'augmentation des inscriptions.

Plus précisément, en termes des produits, on note surtout une augmentation de 7,3 M\$ dans les revenus de scolarité, une de 4,3 M\$ en subventions provinciales et une de 1,6 M\$ en revenus de placement. En termes de charges, on note surtout les augmentations suivantes : 8,1 M\$ en salaires et avantages sociaux, 2,2 M\$ en amélioration des bâtiments et terrains, 1,7 M\$ en bourses d'études et une variation négative de 1,8 M\$ en charges liées au fonds de pension.

Le VRARH présente ensuite les transferts interfonds et indique que, après ces transferts, le surplus de l'année 2023-2024 est réduit à 2,32 M\$. Il est intéressant de noter que, pour la première fois depuis l'année 2013-2014, les trois campus ont des soldes positifs à la fin de l'année financière.

Enfin, le VRARH indique qu'il y a beaucoup de travail à faire dans les prochaines années dans le secteur des bâtiments et terrains.

Présentation de l'auditeur indépendant

L'auditrice externe, Mme Stéphanie Cormier de Grant Thornton, présente les états financiers consolidés à partir du document *États financiers au 30 avril 2024*. Ces états financiers comprennent les trois campus et tous les fonds.

Grant Thornton émet une opinion sans réserve vis-à-vis les états financiers 2024. La firme estime que les états financiers présentent fidèlement l'image de la situation financière de l'Université.

En consultant l'état des résultats au 30 avril 2024, on remarque une augmentation des produits passant de 189 627 M\$ en 2023 à 200 057 M\$ en 2024. Les charges s'élèvent à 186 999 M\$ en 2024 comparativement à 174 028 M\$ en 2023. L'excédent des produits sur les charges cette année s'élève à 13 058 M\$.

Discussion

Lors de la discussion, le CDU soulève des questions vis-à-vis les projets d'infrastructure. Les membres rappellent que malgré un léger surplus, les besoins demeurent très importants, notamment au niveau des résidences étudiantes et du CEPS.

Le recteur note que le plan d'infrastructure est très important et doit être un plan à long terme. Des investissements soutenus sur une période de dix ans nécessitent un investissement d'au-delà de 100 M\$. La maintenance devrait être imputée automatiquement au budget. À ce moment-ci, nous n'investissons pas 10 M\$ par année en infrastructure.

Par ailleurs, le CDU demande si les contrôles internes ont révélé des anomalies. Grant Thornton indique que les contrôles financiers ont été vérifiés et que tout est en règle.

Un membre demande si les logements étudiants sont occupés à 100 %. Le VRARH indique que de septembre à avril, les résidences sont pleinement occupées. Pendant la saison estivale, à Moncton, les résidences accueillent des participantes et participants des camps d'été.

Après la discussion, le président remercie les invitées et félicite les équipes de travail au nom du CDU.

R : 03A-CDU-240921

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte les états financiers audités de l'Université de Moncton au 30 avril 2024. »

Vote sur R03A

unanime

ADOPTÉE

10.4. Comité de placement

Voir le Document G

R : 07A-CDU-240921

Daniel Goguen, appuyé par Don Bélanger, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2023-2024 du Comité de placement. »

Vote sur R07A

unanime

ADOPTÉE

11. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document H

Présentation

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), Gilles Roy, présente son rapport annuel (2023-2024) portant sur les activités du vice-rectorat et des services connexes. Ce rapport tire son information de 40 rapports d'unités, soit des campus, facultés, centres de recherche, services, etc. Le rapport fait état du profil de la population étudiante, des unités académiques, des programmes, des services et bureaux rattachés au VRER et des objectifs prioritaires pour l'année 2024-2025. Il discute également de la stratégie *Cap sur l'avenir*.

Voici quelques faits saillants :

Population étudiante

- Augmentation de 8,0 % dans les inscriptions comparativement à l'année précédente
- Profil de la population étudiante : 52,6 % de personnes étudiantes en provenance du N.-B., 37,7 % de l'international
- Augmentation de 34 % dans les inscriptions internationales par rapport à 2022-2023, augmentation de 77 % par rapport à 2021-2022.
- L'effectif étudiant international provient de 38 différents pays, notamment l'Algérie, le Maroc, le Mali, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo.

Recherche RDC

- Augmentation de 12,7 % d'inscriptions aux cycles supérieurs entre 2022 et 2023
- Augmentation de 4,2 % dans la diplomation entre 2023 et 2024
- Sommet historique en revenus de recherche : +13 M\$ (augmentation de 16,5 % par rapport à l'année précédente)
- Classement au 47^e rang dans les universités canadiennes en recherche (Research Infosource Inc. 2022)
- Faculté des sciences : 51 % du financement total en recherche à l'UMoncton

Programmes d'études et formations (194 programmes)

- 8 programmes de doctorat
- 36 programmes de maîtrise
- 112 programmes de baccalauréat
- 7 diplômes
- 20 certificats
- 6 microprogrammes
- 5 programmes de droit

Cadre d'assurance de la qualité des programmes

- Vérification de la politique d'évaluation des programmes (exercice de la CESPM – printemps 2022 à mai 2024)
- Projet de la réforme des comités du Sénat académique

- La CESPM a conclu que l'UMoncton a donné suite adéquatement aux recommandations du Comité d'examen
- Roue du Cadre d'assurance qualité – processus cyclique en six étapes sur une durée de sept ans. Amélioration continue des programmes et de la reddition de compte au Sénat académique

Le rapport présente un rapport portant sur le chantier « Enseignement et RDC » de la stratégie *Cap sur l'avenir*. L'état d'avancement s'élève à 35 %. Notons que le Cadre d'assurance qualité et la signature UMoncton avancent très bien. Notons que la révision et la simplification du processus d'admission aux cycles supérieurs sont complétés.

Les projets phares prioritaires sont les suivants :

- 1) Mise sur pied du Centre d'excellence en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement
- 2) Création d'instituts de recherche
- 3) Création d'un incubateur de résolution d'enjeux sociaux

Discussion

Plusieurs membres remercient le VRER pour sa présentation et la qualité du rapport. Plusieurs membres l'invitent à le partager avec la communauté et les parties prenantes de l'Université.

Une membre attire l'attention sur le fait que les chercheurs ne sont pas comptabilisés dans les données par rapport aux subventions. Il y aurait lieu de les mettre en valeur lors du prochain rapport. De plus, elle fait remarquer que le financement pour la recherche en sciences sociales est moindre qu'en sciences pures, ce qui peut expliquer pourquoi la Faculté des sciences obtient un plus grand nombre de subventions.

Au sujet du recrutement des personnes étudiantes dans le nord du Nouveau-Brunswick, une membre fait remarquer que l'on perd des personnes étudiantes après la deuxième année. Elles préfèrent compléter leur programme au Québec plutôt qu'à Moncton. Il serait sage d'étudier ce phénomène.

Les suggestions suivantes sont proposées :

- 1) Commencer le recrutement dès l'école primaire. Il serait bien d'avoir des activités pour les enfants sur les campus.
- 2) Accueillir les nouveaux arrivants sur les campus; encourager les collaborations avec les services d'accueil.
- 3) Travailler avec les Jeux d'Acadie; trouver des occasions de mettre en valeur l'Université (salon de livres, expo-sciences, activités culturelles et sportives)
- 4) Donner un défi aux facultés : comment attirer des personnes étudiantes à l'UMoncton
- 5) Développer des liaisons avec les centres de Fredericton et St-Jean

Le recteur reconnaît que le recrutement est l'affaire de tout le monde. Il indique que le prochain forum de la stratégie portera sur le recrutement et le potentiel du réseau. Le VRER remercie les membres pour leurs commentaires. Il fait remarquer que les équipes de recrutement ont formé des groupes réseau pour faire face aux nouveaux défis.

R : 08A-CDU-240921

Hélène Albert, appuyée par François Daigle, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2023-2024 du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. »

Vote sur R08A

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES NOUVELLES**11.1 Remerciements**

Le président remercie madame Isabelle Dasylva-Gill qui termine son deuxième mandat au sein du Conseil de l'Université. Merci beaucoup!

13. CLÔTURE

La réunion se termine à 10 h 35.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-240921

